LE JOURNAL DU RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

N° 19

MARS - AVRIL - MAI 2009

2,rue du Rhin - 68740 - FESSENHEIM
Contact : Fabienne WASSMER
Tel : 03 89 48 62 30 - 03 89 62 40 86 (direct) - Courriel : f.wassmer@cc-essordurhin.fr

SOMMAIRE

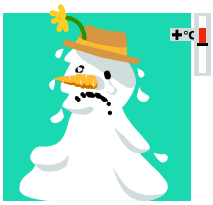

- EDITORIAL
- INFOS UTILES
- INFOS RELAIS
- DOSSIER : ACCIDENTS DOMESTIQUES
  ATTENTION AUX ENFANTS !
- PLANNING ANIMATIONS
- ANNEXE ANIMATION

EDITORIAL

Nous y sommes presque, encore quelques jours, quelques petites semaines et nous l'aurons presque oublié cet hiver interminable et glacé.

Nous attendons tous ce printemps si espéré, les enfants piaffent d'impatience, d'envie de s'ébattre hors des murs de la maison…
La maison, havre de paix et de sécurité mais qui est malheureusement encore source de nombreux accidents pour les enfants comme nous l'évoque le dossier de ce trimestre.
La sécurité pour les enfants, pour soi-même également., dans l'agenda des prochaines semaines, pourquoi ne pas consacrer un temps pour y réfléchir et pour participer aux actions de formation proposées.
Remise à niveau des connaissances en secourisme, gestes pour améliorer ses postures au quotidien, ces propositions ne sont pas anodines mais issues de l'observation et en réponse à vos questionnements.

Alors, attendons-le ce printemps et prenons le temps d'observer les petits signes qui vont l'annoncer….avec les enfants bien sûr !

Bon renouveau !

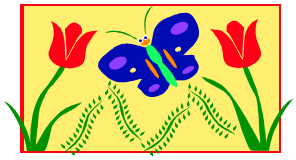

INFOS UTILES

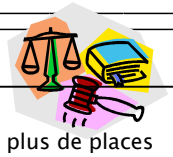

* Sur notre secteur, les assistantes maternelles, n'ayant plus de places disponibles, reçoivent de nombreux appels téléphoniques de parents en recherche d'accueil. Ceci est du au manque de disponibilités, les parents en demande vont chercher un contact même si l'assistante maternelle est notée au complet sur la liste…
* Les cotisations salariales n'ont pas subi de changement au 1er janvier 2009. Par contre, baisse de la cotisation patronale accident du travail qui passe de 1,10 % à 1,00 % du salaire brut (le barème des cotisations est disponible au relais).
* Quelques chiffres : au 4ème trimestre 2007, 734 000 particuliers ont employé une assistante maternelle agréée, en moyenne 121h par mois pour un salaire de 297 €
* En moyenne une assistante maternelle a 2,3 employeurs différents.

(*accoss stat. Sur www.urssaf.fr Espace Particuliers)

INFO - STAGE :

Dans le cadre des actions de formation au relais, il est proposé une session de remise à niveau gratuite des gestes de premiers secours pour les assistantes maternelles titulaires de l'AFPS ou du PSC1.
Pour ce faire, un groupe d'une dizaine de personnes doit se constituer et une date sera choisie avec le formateur pour une soirée de rappel des gestes d'urgence. Cette formation sera mise en place un jeudi soir de 19h à 22h fin mars ou en avril.
Ne tardez pas à vous inscrire, cette démarche est de la plus haute importance pour toute personne accueillant des enfants (avant le 13 mars 2009).

Les demandes de renseignements sont actuellement nombreuses concernant la loi (art.108 II modifiant l'art. L.421-1 du code de l'action sociale des familles) autorisant les regroupements d'assistantes maternelles et la création de maisons d'assistantes maternelles (M.A.M.) La loi prévoit que :

- Quatre assistantes maternelles au maximum pourront se regrouper pour accueillir des mineurs dans un local commun en-dehors de leur domicile
- Une convention devra être signée avec la CAF et le président du Conseil Général qui précisera les conditions d'accueil des enfants (projet d'accueil, local…)
- Les locaux devront garantir la santé et la sécurité des enfants accueillis
- Chaque assistante maternelle continuera à être liée par contrat de travail et sa rémunération restera librement négociée avec le particulier employeur.

Ces dispositions devraient être précisées par décret d'application courant 2009 afin d'en formaliser le cadre qui reste encore très flou.

INFOS RELAIS

RETOUR SUR ANIMATIONS :

- **Le 24 novembre et le 08 décembre 2008** nous nous sommes initiées au travail de l'argile et à l'art de la céramique. Alice KUENY nous a reçues dans l'atelier de son association afin de faire parler l'artiste qui est en chacun. Vous étiez douze assistantes maternelles à partager ce moment chaleureux de convivialité.
- **Le 16 décembre 2008,** les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et pour certains de leur maman, ont pu assister au spectacle créé en association entre le relais et la Médiathèque de Fessenheim. Adaptée de la légende alsacienne du petit sapin, l'histoire mettait en scène un petit ours perdu dans la forêt enneigée demandant l'hospitalité à des arbres pas toujours accueillants, sauf un petit sapin... que les enfants ont fêté comme il se doit en le décorant pour Noël. Nous avions invité à cette occasion nos petits amis du multi-accueil Pirouette et avons partagé ensemble un succulent goûter.
- Pas de candidates pour la formation initiale aux premiers secours débouchant sur l'obtention du PSC1. Elle a donc été annulée.
- Le projet de soutien à la pratique avec un psychologue est toujours programmé mais le groupe n'est pas assez étoffé. Vous êtes actuellement au nombre de huit inscrites mais ce projet ayant un coût relativement élevé, **il faudrait que vous soyez un minimum de dix à douze assistantes maternelles à y participer**. N'hésitez pas à téléphoner au relais pour plus d'explications à ce sujet.

EN PROJET :

- **Le mardi 31 mars 2009 à 19h30**, nous vous proposons un atelier de création sur le thème du printemps. Nous découvrirons avec notre intervenante la réalisation de décors sur divers supports grâce à la technique du collage de serviettes. Veuillez vous inscrire pour cette soirée à l'aide du talon joint **(avant le 16 mars 2009).**
- **Le jeudi 09 avril 2009 de 9h30 à 10h30** à la Médiathèque de Fessenheim nous invitons tous les enfants accompagnés de leur assistante maternelle à venir suivre les traces du lièvre de Pâques. Peut-être que ce lièvre farceur aura laissé des trésors en chocolat lors de son passage ? Venez tous les découvrir…. **(avant le 31 mars 2009).**
- **« Qu'entend-on par autonomie du petit enfant ? »** C'est le thème qui sera proposé lors de la prochaine soirée-débat sur le développement de l'enfant **courant avril 2009**. La date n'a pas encore été arrêtée avec l'intervenant, l'information sera diffusée par Info Flash.
- Nous vous proposons une formation **« Gestes et Postures en Situation de Travail »** proposant l'apprentissage des bons gestes pour ménager son dos et ses articulations lorsque l'on travaille avec des enfants. Le contact a déjà été pris avec le formateur, la **deuxième étape est de constituer un groupe de 10 à 12 personnes** pour sa réalisation. Voir formulaire d'inscription et explications détaillées en annexe.

Accidents domestiques : Attention aux enfants !

Les accidents de la vie courante touchant les jeunes enfants surviennent principalement à l'intérieur de la maison et sont à l'origine d'un décès sur 5 chez les 1-4 ans.

Les adultes, parents et éducateurs, sont conscients des dangers et savent qu'un grand nombre d'accidents peut être évité. Cependant, ils ne connaissent pas toujours les gestes de prévention. Par ailleurs, leur connaissance des risques est parfois en décalage avec la réalité : si 66 % craignent avant tout les chutes, effectivement à l'origine de la plupart des accidents, seuls 6 % citent les suffocations, pourtant première cause de décès chez les moins de 1 an.

Une bonne connaissance des risques fréquents ainsi que des comportements préventifs est indispensable afin de protéger au mieux le petit enfant et mieux vaut prévenir que guérir comme le dit si bien le proverbe.

Chaque étape du développement de l'enfant comporte des risques spécifiques :

Dès sa naissance, l'enfant doit constamment être sous la surveillance d'un adulte. Dans son lit, veiller à le coucher en toute sécurité. Ne jamais le laisser seul que ce soit sur la table à langer, dans la maison, dans la voiture ou dans son bain.

A partir de 3 mois, un enfant commence à attraper des objets, il peut se retourner, rouler sur le côté et tomber de la table à langer, du lit ou du canapé.

Entre 4 et 6 mois, l'enfant commence à se tenir assis mais n'est pas toujours capable de garder son équilibre.

Entre 6 et 9 mois, l'enfant va progressivement se déplacer en rampant puis en marchant à 4 pattes. Sa curiosité le pousse à toucher tous les objets à sa portée et à les mettre dans la bouche d'où les risques d'étouffement avec de petits objets ou aliments.

Entre 9 et 18 mois, l'enfant commence à se mettre debout puis à marcher et commence à explorer tout ce qui l'entoure. Attention aux chutes dans les escaliers, aux brûlures dans la cuisine et à l'ingestion de produits ménagers. Durant cette même période, il va comprendre progressivement la signification du « non ».

A partir de 18 mois, l'enfant devient plus autonome. Il commence à comprendre les explications et conseils pour éviter les dangers mais il veut imiter l'adulte. Il grimpe partout ce qui augmente les risques de chutes. Attention aux fenêtres ouvertes !

A partir de 2 ans, l'enfant monte et descend seul les escaliers, il sait ouvrir les portes et part en exploration. Il n'est pas encore conscient de la plupart des dangers.

A partir de 3 ans, l'enfant prend de l'assurance et se dépense beaucoup. Il parle et comprend de mieux en mieux. Il sait faire la différence entre ce qui est permis et ce qui est interdit mais n'est pas capable de mesurer les risques qu'il prend et souvent les accidents sont plus graves.

A chaque étape de son développement, il faut veiller à la sécurité de l'enfant et lui apprendre comment éviter les dangers avec des mots et des gestes adaptés à son âge.

►►►►►►►► DES GESTES SIMPLES PERMETTENT D'EVITER LES ACCIDENTS ►►►►►►►►►

(Source : INPES – Brochure « Protégez vos enfants des accidents domestiques)

Pour éviter les étouffements :

Dans son lit, pour qu'il soit en toute sécurité, l'enfant est couché sur le dos, sans couette, ni oreiller, habillé d'un surpyjama ou d'une gigoteuse. Utiliser un lit et un matelas conforme aux exigences de sécurité et ne pas l'encombrer de peluches avec lesquelles l'enfant pourrait s'étouffer. Ne jamais laisser d'animal entrer dans la chambre de l'enfant. Ne pas laisser de petits objets ou de petits aliments à sa portée : petits jouets, piles, pièces de monnaie, olives, cacahuètes…Surveiller l'enfant pendant ses repas et lorsqu'il joue. Ranger les sacs en plastique hors de sa portée ainsi que les ceintures, écharpes, cordons de vêtements ou de rideaux, colliers…

Pour éviter les noyades :

Un enfant peut se noyer en quelques minutes, sans bruit, dans 20 cm d'eau. Ne jamais le laisser seul dans son bain, même en utilisant un siège de bain. Ne jamais s'éloigner de lui, même pour répondre au téléphone ou pour ouvrir la porte.

Pour éviter les chutes :

Ne jamais laisser l'enfant seul sur la table à langer. Dans sa chaise haute, utiliser systématiquement la sangle d'entrejambe pour qu'il soit toujours bien attaché. Installer des barrières de sécurité en haut et en bas des escaliers. Apprendre à l'enfant à monter et descendre les escaliers, ne jamais le laisser utiliser seul les escaliers jusqu'à ce qu'il sache se tenir à la rampe. Ne jamais laisser un enfant seul dans une pièce avec une fenêtre ouverte ou sur un balcon, bloquer l'ouverture des fenêtres par un système de sécurité et ne jamais placer de meubles ou d'objets sous les fenêtres ou sur le balcon, l'enfant peut grimper dessus.

Pour éviter les intoxications :

Ranger les produits ménagers et de bricolage en hauteur, hors de portée des enfants ou dans un placard fermant à clé. Ne jamais transvaser un produit ménager dans une autre bouteille. Expliquer à l'enfant les dangers que représentent ces produits. Ranger toujours les médicaments en hauteur dans une armoire fermant à clé. Ne pas laisser de médicaments dans un sac à main, sur la table.

Pour éviter les brûlures :

Les brûlures sont un danger dans toutes les pièces de la maison. Dans son bain, vérifier avec un thermomètre que la température de l'eau est à 37°. Ne jamais laisser l'enfant seul, il peut aussi se brûler en ouvrant le robinet d'eau chaude. Dans la cuisine, ne pas le laisser seul, si possible installer un four à porte isotherme, attention aux plaques de cuisson encore chaudes même après leur arrêt, éviter que l'enfant s'approche des objets brûlants (fer à repasser, appareils de chauffage, ampoules électriques). Ne pas poser de plats chauds sur le rebord de la table ou du plan de travail, tourner les queues de casserole vers l'intérieur. Ne pas porter l'enfant lorsque l'on utilise un récipient rempli de liquide chaud, lorsque l'on fait la cuisine ou en buvant une boisson chaude. Ne pas utiliser un micro-ondes pour réchauffer un biberon, tester sa température en faisant couler quelques gouttes sur l'intérieur de l'avant-bras. Ne pas laisser d'allumettes, briquet, bougie allumée à portée de l'enfant. Ne pas le laisser s'approcher d'une cheminée ou d'un barbecue.

Pour éviter les électrocutions :

Installer des cache-prises à ventouses ou à clé et apprendre à l'enfant à ne pas y toucher. Débrancher les appareils dès la fin de l'utilisation, ne pas laisser de rallonges branchées. Ne pas ouvrir l'eau du robinet à proximité d'un appareil électrique branché.

PLANNING DES ANIMATIONS

MARS 2009

Mardi 10 mars — **FESSENHEIM (Périscolaire)**
9h30-11h00 — Atelier d'éveil

Vendredi 13 mars — **FESSENHEIM (Médiathèque)**
9h30-10h15 — Raconte une histoire

Mardi 17 mars — **HIRTZFELDEN (Périscolaire)**
9h30-11h00 — Atelier d'éveil

Mardi 24 mars — **FESSENHEIM (Périscolaire)**
9h30-11h00 — Atelier d'éveil

Mardi 31 mars — **HIRTZFELDEN (Périscolaire)**
9h30-11h00 — Atelier d'éveil

Mardi 31 mars — **FESSENHEIM (Locaux de la Communauté de Communes)**
19h30-22h00 — Soirée créative avec Caroline HORNSPERGER

Courant mars ou avril remise à niveau des gestes de premier secours (soirée de 19h à 22h)

AVRIL 2009

Mardi 03 avril — **FESSENHEIM (Médiathèque)**
9h30-10h15 — Raconte une histoire

Mardi 07 avril — **FESSENHEIM (Périscolaire)**
9h30-10h30 — Atelier d'éveil

Jeudi 09 avril — **FESSENHEIM (Médiathèque)**
9h30-10h30 — Sur les traces du Lièvre de Pâques

Mardi 14 avril — **HIRTZFELDEN (Périscolaire)**
9h30-11h00 — Atelier d'éveil

Courant avril soirée-débat sur le thème « Qu'entend-on par autonomie du petit enfant ? »

Congés scolaires du samedi 18 avril au dimanche 03 mai 2009 inclus

MAI 2009

Mardi 05 mai — **FESSENHEIM (Périscolaire)**
9h30-11h00 — Atelier d'éveil

Pas d'animation à la Médiathèque le 08 mai 2009 (jour férié)

Mardi 12 mai — **HIRTZFELDEN (Périscolaire)**
9h30-11h00 — Atelier d'éveil

Mardi 19 mai — **FESSENHEIM (Périscolaire)**
9h30-11h00 — Atelier d'éveil

Mardi 26 mai — **HIRTZFELDEN (Périscolaire)**
9h30-11h00 — Atelier d'éveil

Courant mai et juin formation « Gestes et Postures en situation de travail »